

**LAUSANNE, CAPITALE OLYMPIQUE**  
**Demande de crédit-cadre**

*Préavis N° 2010/22*

Lausanne, le 5 mai 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Par le présent préavis, huit ans après une demande similaire, la Municipalité sollicite l'octroi d'un nouveau crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un million de francs destiné à défendre et à promouvoir Lausanne en tant que capitale administrative mondiale du sport et lieu de manifestations sportives de portée internationale.

**2. Lausanne, capitale olympique**

Conscientes de l'importance d'être présentes là où les décisions se prennent, les fédérations et organisations du sport international (FOSI) ont, au fil des ans, fait de Lausanne la capitale administrative du sport mondial en y installant leur siège ou une représentation. Depuis 2002 et l'acceptation par votre Conseil du préavis « Lausanne, Capitale olympique. (...) »<sup>1</sup>, la politique d'accueil et de suivi qui préexistait a pu être intensifiée, en collaboration avec les autorités cantonales et fédérales. Aujourd'hui, 24 fédérations sportives internationales et 23 organisations internationales liées au sport sont établies dans le canton de Vaud, dont la grande majorité à Lausanne<sup>2</sup>. Notre région abrite la plus forte densité d'organisations faitières du sport international au monde<sup>3</sup>.

Le succès de cette politique et la situation unique qui en résulte ne doivent pas masquer le fait qu'en ce domaine rien n'est acquis. La recherche de nouvelles fédérations et le suivi de celles déjà présentes doivent être permanents, car la concurrence en ce domaine est rude et les FOSI en sont conscientes, comme elles sont conscientes de leur poids économique. Si Lausanne désire conserver sa position et les bénéfices économiques et de rayonnement qui en découlent, il est vital de poursuivre la politique actuelle.

Lausanne n'est pas seulement la capitale administrative du sport mondial, elle est aussi un lieu réputé pour l'organisation de manifestations sportives d'importance internationale. Là aussi, des opérations de recherche

<sup>1</sup> « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre. », préavis N° 2002/23, du 23 mai 2002, Bulletin du Conseil communal (BCC), 2002, tome II, pp. 420-428.

<sup>2</sup> 17 fédérations sportives internationales et l'ensemble des organisations internationales liées au sport.

<sup>3</sup> La liste complète des FOSI présentes à Lausanne et dans le canton de Vaud est annexée à ce préavis.

et de candidature à la tenue de tels événements ont pu être mises en oeuvre grâce au préavis « Lausanne, Capitale olympique. (...) ». Depuis 2002, plus d'une dizaine de championnats du monde, d'Europe et autres coupes du monde ou événements internationaux ont eu lieu en nos murs<sup>4</sup> et, en 2011, 23'000 athlètes (soit plus du double de ceux des Jeux olympiques d'été) seront nos hôtes dans le cadre de la Gymnaestrada internationale. Cependant, ces chiffres, qui font de Lausanne une exception, cachent le fait qu'il devient toujours plus difficile de pouvoir organiser de tels événements. De par le monde, les collectivités publiques ont compris que le sport peut être un moyen efficace de promotion d'une cité ou d'une région. La visibilité et l'impact médiatiques d'un événement sportif majeur sont sans commune mesure avec ceux atteints au travers d'une politique « classique » de promotion. C'est pourquoi, Lausanne doit faire face à la concurrence de villes plus grandes et disposant de budgets largement supérieurs. Or, pour notre ville, dont le savoir-faire en la matière est internationalement reconnu, le maintien parmi les cités organisatrices régulières de tels événements mérite d'être soutenu, d'où la nécessité de poursuivre la politique actuelle.

### 3. Usage du précédent crédit-cadre

Par le biais du rapport annuel de gestion, votre Conseil a été régulièrement informé des dépenses faites dans le cadre du préavis 2002/23. Nous rappelons, ici, pour quels usages ces montants ont été utilisés :

<i>Délégations municipales aux Jeux olympiques et aux congrès annuels SportAccord</i>	Fr. 173'113,-
<i>Constitution de dossiers de présentation ou de candidature</i>	Fr. 177'649,-
<i>Programme des Volontaires Sportifs Lausannois</i>	Fr. 117'958,-
<i>Suivi des fédérations et organisations internationales</i>	Fr. 164'382,-
<i>(Newsletter « Olympic Capital Quarterly », séminaires, réceptions)</i>	
<i>Création de documents et de matériels promotionnels</i>	Fr. 109'809,-
<i>(présentoirs, portiques, tentes, cadeaux, souvenirs, oriflammes, etc.)</i>	
<i>Frais de promotion « Lausanne, Capitale olympique »</i>	Fr. 229'633,-
<i>(actions promotionnelles, délégations diverses, publicité, campagnes de communication)</i>	
<i>Union mondiale des villes olympiques (UMVO)</i>	Fr. 9'949,-
<i>Total des dépenses au moment de la rédaction de ce préavis</i>	<b><u>Fr. 982'493,-</u></b>

Les montants engagés ou budgétisés pour l'année en cours s'élèvent actuellement à	Fr. 1'000,-
<b>Le solde disponible est de</b>	<b>Fr. 16'507,-</b>

### 4. Impact du précédent crédit-cadre

En 2002, le Conseil communal demanda que la Municipalité, une fois le crédit-cadre dépensé, procède à une évaluation économique, afin de mesurer la rentabilité de cet investissement pour la Ville et pour l'économie lausannoise dans son ensemble.

La Municipalité et les autorités vaudoises ont demandé à l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) une étude sur l'impact du sport international sur Lausanne et ses environs<sup>5</sup>. Publiée en 2008 et portant sur les années 2004 à 2007, l'étude de l'AISTS démontre que le sport international, que ce soit au travers des fédérations, des organisations internationales ou des grands événements, est l'un des moteurs économiques de notre ville. Ses retombées financières annuelles (FOSI + CIO + Musée olympique) représentent plus de 100 millions de francs et plus de mille emplois lui sont directement liés.

<sup>4</sup> La liste complète des championnats du monde et d'Europe organisés à Lausanne est annexée à ce préavis.

<sup>5</sup> « Impact économique des fédérations et organisations du sport international sur Lausanne et l'Arc lémanique. Période 2004 à 2007. Rapport. », Lausanne, 2008, AISTS, 64 pages. Cette étude, établie à la demande de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne, peut être téléchargée depuis le site Internet de la Ville de Lausanne.

L'AISTS relève ainsi que 32 % des salaires versés par les seules FOSI vont à des habitants de Lausanne et que 33 % des dépenses liées à leur fonctionnement sont effectuées à Lausanne<sup>6</sup>. De plus, cette concentration unique au monde d'organisations et d'événements liés au sport attire une nouvelle clientèle à Lausanne et dans la région : touristes d'affaires et de congrès (délégations, membres de commissions, etc.), spectateurs/visiteurs, étudiants (cours pour la formation des futurs cadres du sport international). Autre constat établi par cette étude, le sport international investit à Lausanne et dans la région ; les activités économiques que cela engendre se traduisent par une augmentation des flux financiers et génèrent un certain enrichissement favorable à l'ensemble de la région et de sa population.

Au final, il apparaît très clairement que la politique menée par la Ville au moyen du crédit-cadre « Lausanne, Capitale olympique. (...) » est utile et que chaque franc investi a profité, tant à la Ville (affermisssement de la position de Lausanne comme capitale administrative du sport mondial, rayonnement international), qu'à l'économie locale (tourisme, hôtellerie, biens et services, etc.) et, donc, à l'emploi.

### 5. Utilisation du nouveau crédit-cadre

La promotion de Lausanne comme capitale administrative du sport mondial et de cadre pour l'organisation de manifestations sportives d'importance internationale passe concrètement par un certain nombre d'actions.

#### *Attribution de mandats*

Les services communaux concernés et Lausanne Tourisme, au travers de leurs différentes unités, disposent d'un personnel compétent et expérimenté, dont le travail contribue à la réputation de notre ville dans le monde du sport. Toutefois, dans certains cas, il est nécessaire de pouvoir attribuer à des professionnels extérieurs à l'administration communale des mandats pour des missions ponctuelles de prospection (recherche de manifestations, de nouvelles fédérations sportives ou d'organisations liées au sport), de recherche de sponsoring (afin d'assurer le succès financier des manifestations devant être organisées à Lausanne) et de suivi / analyse (étude indépendante des forces et des faiblesses des actions entreprises) et, ainsi, concentrer les forces sur l'organisation de manifestations, l'accueil et le suivi des fédérations.

#### *Suivi des fédérations*

Comme indiqué précédemment, l'installation en nos murs d'une fédération internationale sportive ou d'une organisation liée au sport ne signifie pas qu'il s'agit d'un choix définitif de sa part. Certes, la présence de l'organe faitier du sport international permet des contacts directs, personnels. Cependant, les moyens modernes de communication, de transferts d'informations et de transports permettent à des villes plus ou moins proches de Lausanne de nous concurrencer et de démarcher des fédérations déjà établies. Il importe donc d'assurer un suivi et d'être attentif aux besoins de nos hôtes.

#### *Constitution de dossiers de présentation ou de candidature*

La forme et le contenu de ce type de document répondent à des exigences souvent très précises de la part des destinataires. Ils nécessitent souvent le concours de graphistes, de professionnels de la communication et de traducteurs.

---

<sup>6</sup> Au total, 65 % des salaires versés vont à des habitants de Lausanne et de l'Arc lémanique (hors Genève) et 54 % des dépenses de fonctionnement sont effectuées dans cette même région. Le reste se répartit entre le canton de Vaud, la Suisse et l'étranger.

### *Envoi de délégations*

Etre présent et faire du lobbying (stands d'information, rendez-vous, événements, etc.) lors de congrès, forums, foires et plus particulièrement là où se discute l'avenir du sport mondial ou l'attribution de grands événements est une nécessité pour l'avenir de Lausanne en tant que capitale administrative mondiale du sport et lieu de grands événements sportifs. Il importe donc de pouvoir y envoyer des délégations et ainsi faire de Lausanne un interlocuteur reconnu.

Ce principe s'applique également à la promotion et à la défense de candidatures à l'accueil de fédérations ou à l'organisation de manifestations internationales.

### *Création de documents et d'objets promotionnels – Actions de promotion de Lausanne, capitale olympique*

Sous forme de brochures, de prospectus, de stylos, etc., mais aussi d'actions et de programmes sur plusieurs années, afin de mettre en valeur et de promouvoir l'image et la politique de Lausanne dans le domaine du sport.

## **6. Nécessité d'un nouveau crédit-cadre**

Lausanne est aujourd'hui au sport, ce que Genève est aux organisations internationales, lieu de rencontre, lieu de référence, lieu de décision. Ce succès est dû à une politique patiente, innovante et systématique prenant en compte, tant les spécificités locales, que les besoins et les attentes des « publics-cibles ». Menée en partenariat avec les autorités fédérales et cantonales, elle démontre notre capacité d'adaptation et notre savoir-faire. Ses conséquences sur l'économie lausannoise, mais aussi régionale, sont importantes, voire vitales, surtout en cette période. Le crédit-cadre de 2002 a permis d'initier cette politique unique en Suisse et d'en être le moteur. Il importe maintenant, alors que la concurrence se fait toujours plus vive, de la poursuivre et de renouveler son financement, au travers du crédit, objet de la présente demande adressée à votre Conseil.

## **7. Aspects financiers**

### *7.1. Plan des investissements*

Le Plan des investissements pour les années 2010-2013 prévoit un montant d'un million de francs pour la promotion de Lausanne, capitale olympique. Initialement, seule la présentation du préavis à votre Conseil était prévue en 2010, les fonds alloués ne devant être utilisés qu'à partir de 2011. Toutefois, les engagements pris et l'état du solde du crédit précédent obligent la Municipalité à pouvoir disposer au plus tôt du crédit demandé.

### *7.2. Conséquences sur le budget*

Les charges financières annuelles, résultant du présent crédit, seront calculées en fonction des dépenses réelles, dont l'amortissement intégral interviendra l'année qui suit la dépense.

## **8. Durée**

La Municipalité ne peut indiquer aujourd'hui la durée d'utilisation du crédit sollicité. Elle déterminera les priorités au fur et à mesure, avec, pour constante, la présence de Lausanne là où l'avenir du sport se décide.

Toutefois, la durée du précédent crédit, huit ans, permet de penser que son utilisation se fera sur une durée supérieure à cinq ans. Votre Conseil sera renseigné sur l'utilisation faite de ce crédit durant l'exercice écoulé par le biais du rapport de gestion.

### 9. Plan directeur du sport

Dans son « Plan directeur du sport » (PDS)<sup>7</sup>, la Municipalité a exprimé, par des principes et des objectifs, son intention de valoriser Lausanne, capitale olympique, en tant que capitale administrative du sport mondial, en mettant en œuvre une politique spécifique, ainsi que d'encourager la tenue de manifestations de portée internationale en ses murs. En 2002, la Municipalité vous présentait les outils nécessaires à cette politique spécifique. Aujourd'hui, constatant qu'elle a répondu aux objectifs fixés dans le PDS, la Municipalité vous demande sa reconduction en lui assurant son financement.

### 10. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2010/22 de la Municipalité, du 5 mai 2010

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité, à titre de crédit-cadre, un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'000'000 de francs destiné à défendre et à promouvoir Lausanne en tant que capitale administrative du sport mondial et lieu de manifestations sportives de portée internationale ;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissement relatives au crédit mentionné sous chiffre 1, en fonction des dépenses réelles, dont l'amortissement intégral interviendra l'année suivant la dépense.

Au nom de la Municipalité :

Le vice-président :  
Jean-Christophe Bourquin

Le secrétaire adjoint :  
Christian Zutter

<sup>7</sup> Rapport-préavis N° 2002/22, du 23 mai 2002, « Plan directeur du sport. Politique municipale en matière de sport. Réponse aux motions Denis Roubaty et Olivier Français », BCC 2002, tome II, pp. 672-703.

**Liste des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne et dans le canton de Vaud.**

*Annexe I au préavis N° 2010/*

<b>Fédérations sportives internationales</b>	<b>Acronyme</b>	<b>Siège</b>	<b>Depuis</b>
Fédération aéronautique internationale	FAI	Lausanne	1998
Association européenne d'athlétisme	EAA	Lausanne	2004
Fédération internationale des sociétés d'aviron	FISA	Lausanne	1996
Fédération internationale de baseball	IBAF	Lausanne	1994
Fédération internationale de bobsleigh et de tobogganing	FIBT	Lausanne	2002
Association internationale de boxe	AIBA	Lausanne	2002
Fédération mondiale de bridge	WBF	Lausanne	2006
Fédération internationale de canoë	ICF	Lausanne	2006
Union cycliste internationale	UCI	Aigle	1992
Fédération équestre internationale	FEI	Lausanne	1991
Fédération internationale d'escrime	FIE	Lausanne	1997
Union des associations européennes de football	UEFA	Nyon	1995
Association européenne de golf	AEG	Epalinges	1985
Fédération internationale de gymnastique	FIG	Lausanne	2008
Union européenne de gymnastique	UEG	Lausanne	1988
Fédération internationale de hockey sur terre	FIH	Lausanne	2005
Fédération internationale de judo	IJF	Lausanne	2010
Fédération internationale des luttes associées	FILA	Corsier	1965
Fédération internationale de motocyclisme	FIM	Mies	1995
Fédération internationale de natation	FINA	Lausanne	1991
Union internationale de patinage	ISU	Lausanne	1997
Fédération internationale de tennis de table	ITTF	Renens	2000
Fédération internationale de tir à l'arc	FITA	Lausanne	1996
Fédération internationale de volley-ball	FIVB	Lausanne	1984

<b>Fédérations sportives internationales (antenne)</b>	<b>Acronyme</b>	<b>Siège</b>	<b>Depuis</b>
Fédération mondiale de badminton	BWF	Lausanne	2008
Fédération internationale de softball	ISF	Lausanne	2009
Fédération mondiale de taekwondo	WTF	Lausanne	2008
Fédération internationale du sport universitaire	FISU	Lausanne	2009

<b>Organisations sportives internationales</b>	<b>Acronyme</b>	<b>Siège</b>	<b>Depuis</b>
Comité international olympique	CIO	Lausanne	1915
Musée olympique		Lausanne	1993
Solidarité olympique		Lausanne	1981
Tribunal arbitral du sport	TAS	Lausanne	1984
Conseil international de l'arbitrage en matière de sport	CIAS	Lausanne	1993
Agence mondiale anti-dopage – Bureau européen	AMA	Lausanne	1999
Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été	ASOIF	Lausanne	2000
Association des fédérations internationales des sports olympiques d'hiver	AIOWF	Lausanne	2002
Académie internationale des sciences et techniques du sport	AISTS	Lausanne	2000
Association internationale olympique pour la recherche médico-sportive	AJORMS	Lausanne	+
Fédération internationale de memorabilia olympique	FIMO	Lausanne	*
Fédération internationale de numismatique olympique	FINO	Lausanne	*
Fédération internationale de philatélie olympique	FIPO	Lausanne	*
Fondation internationale pour la trêve olympique	FITO	Lausanne	2000
Comité international Pierre de Coubertin	CIPC	Lausanne	1975
Fédération internationale de chiropratique sportive	FICS	Lausanne	1997
International Masters Games Association	IMGA	Lausanne	2003
Fédération mondiale de l'industrie du sport	WFSGI	Lausanne	2006
Association internationale de la presse sportive	AIPS	Lausanne	2006
SportAccord Convention		Lausanne	2006
SportAccord Unit & Support		Lausanne	2009
World Series of Boxing	WSB	Lausanne	2009
Comité international des sports des sourds	CISS	Lausanne	2009

+ Présence liée à celle du CIO

\* Présence liée à celle du Musée olympique

**Liste des championnats du monde (CM) et d'Europe (CE) organisés à Lausanne entre 2002 et 2009.**  
*Annexe II au préavis N° 2010/*

Année	Type	Sport – Discipline	Niveau de compétition
2002	CE	Patinage artistique	Seniors
2002	CE	Football	Juniors
2003	CE	Danses latines	Seniors
2004	CE	Triathlon	Seniors
2005	CE	Full Contact	Seniors
2006	CE	Footbag	Seniors
2006	CE	Full Contact	Seniors
2006	CM	Triathlon	Seniors
2007	CM	Full Contact	Seniors
2008	CE	Gymnastique artistique	Seniors
2008	*	Tir à l'arc	Seniors
2008	CM	Full Contact	Seniors
2009	CM	Billard trois bandes	Seniors

\*Finale de la Coupe du monde